

Des syndicats français soutiennent la Flottille pour Gaza

2 août 2018



Communiqué Union Syndicale Solidaires

Paris, le 2 août 2018

Justice pour la flottille de Gaza, le gouvernement français doit intervenir

La population de la bande de Gaza vit sous blocus terrestre, aérien, et maritime depuis 11 ans. La situation récente à Gaza montre comment Israël impose ce blocus de façon quotidienne : répression et assassinats de manifestant-es dont des enfants lors des marches du retour, coupures d'électricité qui empêchent y compris le fonctionnement des hôpitaux.

Gaza survit sous perfusion et dans un contexte de complicité des institutions internationales et des gouvernements occidentaux.

La flottille de la liberté a été organisée par une coalition d'organisations de la société civile de nombreux pays, elle conteste le blocus et a organisé le départ de 4 bateaux de Suède le 15 mai. Le principal bateau a été intercepté de manière illégale car contraire au droit international dans les eaux internationales à 50 000 miles nautiques de Gaza. Il transportait des médicaments qui manquent cruellement sur place. Les participant-es venaient de 16 pays différents dont la France avec Sarah Katz militante de l'Union juive française pour la paix (UJFP).

Toutes les personnes à bord ont été incarcérées et le bateau séquestré.

Nous exigeons :

- La libération de tous les membres de l'équipage emprisonné-es, Sara Katz est d'après les informations de retour en France.
- La restitution du bateau et le droit d'accoster avec le matériel médical.

Le gouvernement français doit intervenir en ce sens comme il est d'usage de le faire en soutien aux citoyen-nes français-es et contre un blocus illégal.

Celui-ci ainsi que les institutions européennes doivent agir contre ce blocus, ils en ont les moyens notamment pas la suspension de l'accord d'association avec Israël qui contient une clause de respect des droits de l'homme.

Pour les militant-es et les citoyen-nes engagé-es dans la solidarité avec la Palestine, il s'agit d'un évènement supplémentaire qui ne peut que renforcer notre volonté d'isoler l'Etat d'Israël notamment par la campagne boycott, désinvestissement, sanctions à l'initiative des organisations de la société civile palestinienne.

Communiqué FSU - Défération Syndicale Unitaire

Les Lilas le 2 août 2018

Halte au blocus de Gaza : la Flottille de la liberté doit passer !

Ce dimanche 29 juillet, l'Awda, navire amiral de la flottille partie cette année de Suède et de Norvège, a été intercepté par la marine israélienne, et détourné vers le port israélien d'Ashdod. Son équipage et ses passagers ont été arrêtés et sont actuellement détenus en Israël.

Après Salah Hamouri détenu sans procès depuis de nombreux mois, c'est Sarah Katz, membre de l'équipage de l'Awda, citoyenne française également, qui a été emprisonnée en Israël, et depuis peu libérée. Pour ces deux situations, le silence du gouvernement est assourdissant et la protection consulaire absente.

La Flottille doit passer. l'Awda doit être restituée pour pouvoir aller à Gaza, et son équipage et ses passagers doivent être libérés.

Et la « Freedom », le voilier qui va la suivre dans quelques heures, ne doit pas faire l'objet d'un acte similaire.

La FSU, membre du collectif pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens, demande au gouvernement français d'agir dans ce sens, de toute urgence et publiquement, en prélude à une indispensable intervention, ferme et assortie de sanctions, pour la levée du blocus de Gaza.

Le gouvernement français doit agir pour que cesse le scandale que constitue ce blocus.

Il est temps que la communauté internationale s'exprime avec force et rappelle Israël à ses devoirs. Elle ne doit pas laisser indéfiniment son gouvernement et son armée agir et violer le droit international en toute impunité. Cela passe aussi par l'arrêt de toute coopération économique jusqu'à ce qu'Israël respecte enfin le droit international et s'y soumette.

Contact :

Philippe CASTEL, chargé des relations avec la presse pour la FSU

06 72 53 91 13 / 01 41 63 27 40

Communiqué CGT

mardi 31 juillet 2018

Israël une fois de plus viole les conventions internationales et exerce un blocus sur Gaza

Une fois de plus, dimanche, Israël a violé les conventions internationales en interceptant la flottille de la Liberté.

Le bâtiment principal de la flottille a été intercepté dans les eaux internationales (à 50 milles nautiques de Gaza), détourné vers le port israélien d'Ashdod. Toutes les personnes à bord (équipage et passagers) ont été incarcérées.

Parmi ces militants se trouve une de nos compatriotes Sarah Katz.

Le comportement des autorités françaises dans cette affaire est plus que pitoyable. Les victimes sont traitées comme des chiens. Les dizaines de coups de fil passés à la cellule de crise du ministère des Affaires étrangères ou au consulat de France à Tel-Aviv ont abouti à des réponses frisant l'indécence.

L'Awda apportait une cargaison de médicaments dont la Bande de Gaza manque cruellement, et devait

elle-même être remise en cadeau aux pêcheurs palestiniens de Gaza. Rien, absolument rien, qui puisse porter atteinte à la « sécurité d'Israël ». Ses 22 passagers et membres d'équipage, de 16 nationalités différentes, apportaient un message bien plus dangereux pour la politique israélienne : la solidarité et l'espoir. Un espoir qu'Israël cherche méticuleusement à tuer, jour après jour, en continuant à réprimer dans le sang les Marches du retour, et en étranglant chaque jour un peu plus la Bande de Gaza.

La CGT exige :

- Que le gouvernement français et le président de la République agissent pour que cesse le scandale que constitue ce blocus.
- Que le gouvernement français et le président de la République accorde, à Sarah Katz, la protection consulaire à laquelle elle a le droit en toute légitimité.
- Nous demandons que les membres de l'équipage de l'Awda ainsi que ses passagers soient relâchés immédiatement et sans sanctions, lesquelles seraient dans tous les cas illégales.
- Nous demandons que l'Awda soit relâché et qu'il puisse poursuivre son chemin, ainsi que sa mission humanitaire.
- Nous demandons au gouvernement français d'agir dans ce sens, de toute urgence et publiquement, en prélude à une indispensable intervention, ferme et assortie de sanctions, pour la levée du blocus de Gaza.

• Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [S'informer](#) > [Actualités](#) >

• Adresse de cet article :

<https://stopcolonies.fr/Des-syndicats-francais-soutiennent-la-Flottille-pour-Gaza>